

La Gazette de

Cereste en Luberon

Bulletin Municipal

n° 85 Septembre - Octobre 2014

www.cereste.fr

L'Édito du maire

Et si l'on profitait encore un peu des belles journées de septembre ? La rentrée ne sonne pas toujours la fin de l'été et espérons que la météo va se montrer complice pour nous permettre de goûter aux plaisirs d'arrière-saison. La période estivale a en tout cas été très riche à Cereste, de la fête médiévale aux journées de la photo en passant par des expositions, le festival de CarLuc, des concerts, la fête votive et la fête belge...



Les associations et la municipalité ont œuvré à la réussite des manifestations et je remercie tous ceux, bénévoles du comité d'animation, élus, personnel municipal qui ont contribué à la réussite de l'été Cerestain.

Nos commerçants et les divers métiers de bouche contribuent aussi grandement à l'attractivité de la commune et à sa réputation. Je les en félicite et les en remercie.

Les services municipaux en concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves ont travaillé à la mise en œuvre concrète de la réforme des rythmes scolaires. Et cela n'a pas été une mince affaire que de trouver des solutions aux différents problèmes que soulevaient l'application de cette réforme. La recherche d'activités de qualité, de personnel qualifié pour encadrer les enfants, de locaux disponibles, le tout pour un coût raisonnable tout en respectant un principe de gratuité pour les familles. Mais tout est désormais en action pour assurer une bonne année scolaire aux enfants. C'est une des préoccupations majeures de la municipalité. Notre école est d'ailleurs la seule du département à avoir élaboré un projet innovant et expérimental qui a été retenu par le rectorat et qui s'intitule "Apprendre dans une école créatrice, coopérative et ouverte sur son village"... Voilà un beau programme.

Bonne Rentrée à tous

Gérard BAUMEL

Agenda

Cinéma à 18h30
à la salle des fêtes

27/09 **WINTER SLEEP**, Turquie
Palme d'or 2014 durée 3h16.
Aydin, comédien à la retraite, tient un hôtel en Anatolie. En hiver avec la neige l'hôtel devient un refuge mais aussi le théâtre de déchirements.

11/10 **PARTY GIRL**, France
durée 1h35. Angélique a 60 ans et travaille dans un cabaret. Un habitué amoureux d'elle lui propose de l'épouser...

Football

Les matches ont lieu au Stade de Reillanne.

Le 05/10 à 13h :

FCCR2 - St-Martin de Bromes

à 15h : FCCR1 - Manosque

19/10 à 13h :

FCCR2 - Pépin

à 15h : FCCR1 - Ste-Tulle

Expos

27/09 Inauguration à 19h de l'Espace Cinabre avec l'exposition de Maty artiste peintre plasticienne intitulée "Matière" : toute substance capable d'agir sur les sens".

Du 4 au 12 octobre salon d'automne de Cereste et ses arts à la salle des fêtes et ancien office de tourisme.

Collecte de vêtements

Le 9/10 de 8h30 à 15h30 salle voûtée place de la république au profit de la lutte contre le cancer.

Vente de brioches

Le 9/10 sur le marché au profit de l'ADAPEI 04.

Marche bleue

19/10 dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS organise une marche bleue ouverte à tous avec différents parcours, pique-nique, goûter et spectacle.

Forum Théâtral

Le 1^{er} octobre à 18h30 à la salle des fêtes avec le théâtre Mandin sur le thème de la mobilité et comment se déplacer autrement.

Info municipales...

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AOÛT 2014

GIRATOIRE (tranche 2)

- Validation de la commission d'appel d'offres (CAO)

Le Maire présente les résultats de la commission d'appel d'offres réunie le 12 juillet 2014 en vue du choix de l'entreprise pour la tranche 2 du giratoire, conformément à la procédure adaptée. La CAO a retenu la proposition de l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLIC MEDITERRANEE, offre économiquement la plus avantageuse pour un montant H.T. de 182 273 €. Le Conseil municipal à l'unanimité confirme ce choix,

- Validation du choix du maître d'œuvre

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs cabinets d'ingénierie pour la maîtrise d'ouvrage de la tranche 2 du giratoire. Le cabinet CTH représenté par M. Laurent VIAL a établi une proposition qui s'élève à 2800 € H.T. Le Conseil municipal à l'unanimité confirme le choix du maître d'œuvre CTH ingénierie.

TRANSPORT SCOLAIRE : CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES AVEC LE CONSEIL GENERAL

Le Conseil général 04, organisateur principal en matière de transport scolaire a renouvelé pour la période 2014/2019 les marchés passés avec les sociétés prestataires de service et a retenu la société de transport SUMA. Le CG 04 délègue aux municipalités tout ou partie de l'organisation du transport scolaire, sous réserve de l'approbation de la convention. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal sauf deux voix contre approuve la convention.

ESPACES VERTS : PROPOSITION DE RECONDUCTION DU CONTRAT

Après consultation de l'entreprise Bottiglia, déjà en charge de l'entretien des espaces verts de la commune une baisse du montant des prestations a été consentie. Le conseil municipal décide donc à l'unanimité de reconduire le contrat pour un coût annuel de 11000 €.

PROPOSITION D'ACHAT DE LA PARCELLE B364 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION « PRAIRIES HUMIDES »

La convention dite Prairies humides dont l'objet est la conservation des milieux naturels et la prévention des inondations a été validée par la commune de Cereste, la SAFER, Le parc naturel régional du Luberon et le conservatoire des espaces naturels PACA. Ce faisant, chaque vente d'une portion de terrain qui entre dans le périmètre des prairies humides (consultable en Mairie) est soumise à un droit de préemption au profit de la commune et du conservatoire des espaces naturels. La parcelle cadastrée B364 (peupleraie avenue de la Gare) entre dans le champ d'application de cette convention et le Maire en propose l'acquisition en partenariat avec le C.E.N et l'Agence de l'Eau pour un montant estimé par les domaines à 3300 €. A l'unanimité le conseil municipal charge le Maire de la transaction.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Avant la révision obligatoire de 2017, il est nécessaire de procéder sur les 5 points suivants à une modification du PLU.

- possibilité sur certains secteurs et après consultation de l'architecte des bâtiments de France d'autoriser les toits terrasses végétalisés.

- modification après avis du CG 04 de la marge de recul des constructions le long de la RD 4100.

- mise en place de procédures d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans les secteurs situés en zone AU4 en vue de réglementer le cas échéant les modalités de construction.

- suppression (Loi ALUR) du coefficient d'occupation des sols (COS).
- rectification d'erreur matérielle.

À l'unanimité, le Conseil municipal charge le Maire de désigner à cet effet un commissaire enquêteur, dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

VEHICULES ABANDONNES : TARIF D'ENLEVEMENT

Les véhicules abandonnés par leurs propriétaires et qui stationnent sur la voie publique représentent une gêne et sont un facteur d'insécurité. Le Maire explique à l'assemblée qu'après avoir légalement informé les propriétaires, on peut faire procéder à l'enlèvement de ces véhicules. Le Garage VIAU à APT est une entreprise agréée qui applique pour les communes de la CCPAL un tarif préférentiel de 150 €. Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à faire enlever les véhicules par le Garage VIAU au prix de 150 € et à effectuer toutes démarches auprès des propriétaires pour récupérer les frais engendrés par cet enlèvement en fixant pour cette opération un montant forfaitaire de 150 €.

INTEGRATION DE LA PARCELLE F503 DANS LE REGIME FORESTIER DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Une partie du bois de la Gardette a été intégrée dans le régime forestier géré par l'ONF. Il convient d'inclure la parcelle F503 d'une superficie de 1ha 81a afin d'assurer une cohérence dans la gestion de la forêt. Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inclure cette parcelle dans le programme forestier.

PRIEURE DE CARLUC : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR REALISER L'ETUDE PREALABLE AUX TRAVAUX

Les travaux de conservation et de mise en valeur du patrimoine de Carluc qui s'inscrivent dans la politique conduite par la commune en matière de conservation et de développement culturel, nécessitent une étude préalable évaluée à 30 000 €. La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) le Conseil général et le Conseil régional, eu égard à la richesse de ce patrimoine et à la nécessité de sa conservation peuvent subventionner à hauteur de 80% cette étude préalable. À l'unanimité le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de ces institutions et sous réserve de leur obtention décide d'inscrire au budget 2015 les sommes y correspondant. Il autorise le Maire à lancer la consultation et à effectuer toutes démarches utiles.

NOUVELLE GENDARMERIE

En l'absence de proposition communale, le corps de gendarmerie actuellement à Cereste pourrait se voir transférer dans une autre commune. Plusieurs rencontres avec les services de gendarmerie ont néanmoins permis de se mettre d'accord sur l'implantation d'un nouveau bâtiment aux Aires. Un dossier comprenant le choix d'un architecte, la réalisation d'un cahier des charges et le dépôt d'un permis de construire doit à présent être réalisé.

A l'unanimité le Conseil municipal décide :

- de lancer les procédures pour la réalisation du cahier des charges, du choix de l'architecte, du maître d'œuvre et pour l'appel d'offres

- d'autoriser le Maire à signer les documents nécessaires à ce projet et à déposer le permis de construire.

Mauvais fonctionnement de la TNT à CERESTE

Depuis plusieurs mois des dysfonctionnements sont apparus dans la réception des chaînes de la TNT. Après de nombreuses réclamations faites par la Mairie à l'Agence Nationale des Fréquences et à la société qui a installé les pylônes de diffusion de la Gardette, d'importants travaux sont en cours depuis le 9 septembre. C'est le signal reçu à la Gardette avant diffusion qui pose problème. Désormais la réception à l'émetteur se fera directement par satellite ce qui devrait résoudre les problèmes de réception chez les usagers. N'hésitez pas à faire part à la Mairie de problèmes afin que le Maire puisse intervenir à nouveau si nécessaire.

Renseignements : www.recevoirlatnt.fr - réclamations si dysfonctionnements 0970 818 818 ou en Mairie de Cereste.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr

Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr

Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Info municipales...

Emploi du feu

A partir du 15 octobre et sauf arrêté préfectoral contraire, sous réserve de venir en faire la déclaration au secrétariat de la mairie, il est permis de brûler des végétaux coupés, hors période de grand vent.

Prochain passage des encombrants

Mardi 14 octobre - Mardi 18 novembre
Inscriptions en Mairie

Horaires Déchetterie intercommunale route de Viens

du Mardi au vendredi de 8 à 12h
le samedi de 13h30 à 17 h

Logement

A louer

Actuellement la Mairie dispose de 2 appartements à louer.

Renseignements auprès du secrétariat au 04 92 79 00 15 ou par mail mairie@cereste.fr

Info

Toute personne intéressée par une installation à Cereste et y cherchant un logement, soit en location soit en accession à la propriété, peut venir s'inscrire à la Mairie qui transmettra au bailleur Social H2P (Habitation de Haute Provence) et cela dans le but de fournir à cette société de construction de logements sociaux des statistiques qui aideront H21P pour la réalisation d'une première tranche du quartier des Aires.

Avis aux propriétaires fonciers

Tournée annuelle du cadastre

Les propriétaires fonciers sont informés que les géomètres du cadastre, M^{lle} ADAMSKI et M. LEMARCHAND seront de passage dans la commune à partir du 22 septembre 2014 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation. Dans ce cadre, ils seront amenés à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Gîte d'étape communal

Plus spécialement adapté aux marcheurs, aux pèlerins de Compostelle, aux groupes, le gîte dispose de 25 lits et d'une cuisine équipée.

Renseignements et réservations au

06 38 38 77 74



Défense des droits

Si vous vous estimez lésé par le fonctionnement d'un service public, si vous considérez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés, si vous êtes victime ou témoin d'une discrimination, si vous estimez avoir été victime d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité, vous pouvez avoir recours à un délégué du DÉFENSEUR DES DROITS qui vous aidera dans vos démarches.

Cette institution mise en place par une loi de mars 2011 veille au respect des droits et des libertés et à la promotion de l'égalité. À la suite du décès de Dominique Baudis, c'est Jacques Toubon qui a été nommé par une décision du Président de la République le 16 juillet 2014. Il est représenté par 450 délégués répartis sur tout le territoire, des interlocuteurs proches et facilement accessibles. Le recours au défenseur des droits est gratuit.

Information 09 69 39 00 00 ou www.defenseurdesdroits.fr.

Votre défenseur à Digne : Maurice BOYER - Tél. 04 92 32 20 53

Nuisances sonores Parc du Luberon

Suite aux nombreuses plaintes concernant les nuisances occasionnées par les survols répétés du territoire par les élèves de l'École de l'Air, le Général Pollet, Commandant de la Base aérienne de Salon-de-Provence, alerté par Jean-Louis Joseph, Président du Parc naturel régional du Luberon, et par de nombreux maires, vient de leur adresser un message prenant en compte les nuisances sonores les plus fortes et proposant les améliorations suivantes :

- les vols sur les zones de Roussillon et Villelaure sont dorénavant limités à 2 vols par semaine au lieu de 3 vols quotidiens ;
- les vols qui peuvent être effectués ailleurs que sur le Luberon le sont désormais. Ils concernent notamment les navigations qui se font désormais sur d'autres secteurs ;
- 5 axes de voltige vont être ouverts sur le domaine de la base d'Istres pour décharger le Parc du Luberon ;
- les axes du Luberon situés au-dessus de zone bruyantes (autoroutes par exemple) de la Durance sont privilégiés.

Jean-Louis Joseph et l'ensemble des maires concernés se félicitent de ces propositions mais restent très vigilants notamment pour les autres zones concernées et demandent des mesures définitives pour rendre au Luberon sa tranquillité.

Info transport scolaire

Suite aux évènements concernant le transport scolaire et les diverses manifestations d'usagers, notamment à Reillanne, qui contestent le choix opéré par le conseil général quant à la société prestataire de service.

La municipalité de Cereste, comme l'ensemble des communes organisant le transport scolaire tient à souligner qu'elle ne peut pas légalement intervenir dans le choix du conseil général qui est souverain en la matière. Ainsi, suite à la procédure légale d'appel d'offres, le conseil général en fonction des critères du marché a retenu l'entreprise SUMA. Ce marché est passé pour une durée de 5 ans soit de 2014 à 2019, et la société qui est retenue devient pour cette période la société qui assure le transport scolaire.

Pour pouvoir assurer leur mission d'organisation, il est demandé aux communes par délibération prise en conseil municipal non pas de se prononcer sur le fond, mais de valider formellement la convention. En l'absence de cette approbation, la commune ne serait pas légalement en mesure d'assurer le transport scolaire.

Vie du village

Inaugurations et Ruban...



C'est en compagnie du sénateur Claude Domeizel qui a financé la réfection à 50% et du conseiller général Pierre Pourcin que Gérard Baumel a inauguré les escaliers de l'église. La sauvegarde du petit patrimoine rural a été la priorité du sénateur. Tant mieux pour l'église de Cereste. Ce n'est pas le prêtre ou les fidèles qui s'en plaindront.



Le tourisme à vélo a le vent en poupe et Cereste de ce point de vue fait la course devant. C'est ainsi que Gérard Baumel, décidément très habile au ciseau a inauguré le tronçon de 2,5km de l'euroveloroute de la méditerranée. Jean-Louis Joseph, président du PNRL et vice-président de région, accompagnés de ses collègues du conseil régional a longuement félicité cette initiative et insisté sur son rôle précurseur.

De nombreux mariages cet été Félicitations à tous les mariés



Vladimir Rostan d'Ancezune et Alexis Picard le 14 juin



Alyes Chichane et Laura Jukneviute le 21 juin



Christophe Dungelhoff et Alazais de Boissezon le 28 juin



Gérald Tchoulhadjian et Florence Trannin le 16 août

Baptême civil de Naëlle Guibert le 9 août



Nouvelle couturière au village



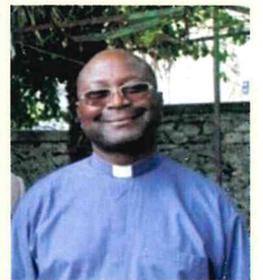
Le lundi matin Jackie LEE vous attend dans la boutique de brocante sur le cours pour tous vos travaux de couture.
Tél. 06 07 76 52 80

Appel Expo médiathèque

L'expo sur le Centenaire de la guerre 14/18 aura lieu en novembre. La médiathèque recherche des couvertures grises d'époque.

Nouvel horaire pour la messe dominicale

La célébration de la messe a lieu depuis le 7 septembre à 11h du matin à la place de 9h. Remercions le père Norbert qui a répondu favorablement à cette requête.



Catéchisme

Reprise le 26 septembre.
Renseignements 06 12 03 57 41.

Des nouvelles petites cerestaines

Allie Rodriguez née le 11 juin au foyer de Sébastien Rodriguez et Adeline Girard.



Félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

Maëlia Baudrin née le 18 mai au foyer de Killian Baudrin et de Tiphaine Rodriguez.



Au fil de l'été

Panorama des manifestations qui ont fait l'essentiel de l'été Cerestain.
Si vous n'avez pas pu être présent à toutes voici quelques images qui vous les retraceront

Fête médiévale



Pour débiter l'été en beauté le 21 juin, Cereste s'est mis à l'heure médiévale. Cette fête dont le succès des précédentes éditions avait surpris et crée des attentes n'a pas tenu ses promesses notamment en terme de fréquentation. Néanmoins quelques beaux moments nous ont été offerts comme cette impro à la danse !

L'Afrique pour la Fête du village

Cette année c'est l'Afrique qui a été l'invitée de la fête

Les cérestains ont eu le plaisir d'assister aux spectacles de la troupe gabonaise M'beng N'tam, qui signifie "Beauté et Prospérité" dans leur langue. Loin du folklore, c'est une tradition vivante, un rituel vécu au quotidien. Les M'beng N'tan, tous membres d'une même famille de 60 personnes vivent



dans un village à la périphérie de Libreville. Ils ont été représentés lors de cette tournée de 61 jours par 7 sœurs et leurs 12 enfants. Merci aux cérestains qui les ont accueillis et à Alain Girard qui les a invités à Céreste au cours de leur 3^e tournée en France, dans le cadre des "Festivals des Musiques du Monde" chapeautés par l'UNESCO.

Semaine de la photo, fêtes de l'art, nombreuses expos ont attiré le public et les artistes à Cereste

Concours photo



Loïc Rabatel a remporté le prix de la meilleure. C'est Pierrette Frimas, adjointe à la culture qui le lui a remis. Félicitations.



Félicitations aussi à Robert Carracchioli qui remporte le 2^e prix et à Jean-Sébastien Franck qui a gagné le prix "meilleure photo d'un photographe cerestain".



Fêtes de l'art

Nombreuses expos et animations ont rythmé les fêtes de l'art organisées par l'association 'Utopi'arts. C'est madame Alter qui a trouvé l'énigme, fil rouge des expositions et empoche le prix de 100 € Bravo pour sa perspicacité.

L'association Cereste et ses arts a exposé cet été sur la place de la république ci-dessous John Bourne et son village provençal.



Honoré et Gaston Vidal sont fidèles à Cereste où ils reviennent chaque été.

Des animations place des marronniers avec un spectacle de chant et la Fête belge



Délaissant pour un soir le prieuré de Carluc Blandine Jeannest s'est produite place des marronniers pour un beau spectacle hommage à Kosma et Prévert.

Beaucoup de monde pour cette soirée belge et un grand merci à Jean-Marie Willocq qui en est le principal instigateur.



Echos des associations

Danse et Gym



Devant des gradins bondés au théâtre de plein air, un très beau spectacle de danse a clôturé l'année d'entraînement en juin dernier. Petits et grands ont fait la démonstration des chorégraphies apprises avec beaucoup d'enthousiasme. Enthousiasme et énergie que sait communiquer Véronique Reveille leur professeur. Après la trêve estivale, les cours reprennent avec l'apport de nouvelles pratiques.

Horaires

Salle polyvalente Mercredi Enfants

Zumba style 14 à 15h 11 ans et +

15h à 16 h enfants de 8 à 11 ans

Initiation à la danse 16h à 17h de 6 à 8 ans.

Salle polyvalente vendredi adultes

18h à 19h Gym (renforcement musculaire).

19 à 20h adultes danse (zumba style, bokwa).

Vendredi matin 9h30 à 11h gym douce pour séniors salle de la Gardette

Renseignements 06 63 53 03 62

Hata Yoga



En yoga aussi les enfants ont proposé au mois de juin une petite démonstration de leurs postures de yogi sous l'œil attentif de Barbara leur enseignante. Pour l'année à venir c'est à l'école que Barbara continuera d'initier les enfants. Mais elle va mettre aussi en place un atelier yoga (d'une demi-journée) pendant les vacances scolaires.

Horaires

Pour les adultes le cours collectif a lieu tous les mardis de 18h30 à 19h45 au dojo et durant l'année il y aura 4 matinées à thème. Les cours individuels enfants, adultes et femmes enceintes continuent et peuvent avoir lieu à domicile.

Renseignements : 06 16 74 23 37

Nouvel Espace Associatif Cinabre

On connaissait la galerie, l'association éponyme qui vient de naître se propose d'être un lieu de rencontres, de partage, de mettre en œuvre des expos de tableaux, d'objets d'arts, mais aussi d'organiser des conférences causeries et débats, des soirées musicales et littéraires, des événements scéniques, des ateliers d'initiation à l'écriture, au théâtre, au langage informatique... bref un lieu culturel que Luc et Dali souhaitent avant tout convivial et qui nous paraît prometteur et réjouissant. Inauguration le 27 septembre à 19h avec les œuvres de l'artiste peintre Maty.

Renseignements 06 07 72 24 84



Et aussi

Football club Cereste-Reillanne

Contact : 04 92 79 00 63.

Entraînement au stade de Reillanne à partir de 5 ans mercredi de 16h30 à 18h.

Contact : 06 03 20 01 35

Tennis club

Contact Véronique Dagna

au 06 16 70 33 76

Judo Club

Professeur Pascal Flouw 06 81 74 58 58

Lundi et jeudi 5 à 7 ans de 17h30-18h15

8 à 14 ans 18h30-19h30

Gym Pilates

Salle polyvalente Professeur Cathy Suet

06 62 55 61 39 - Mardi 17h30-18h30

Jeudi 10h45-11h45

Tai Ji Quan

Au dojo Professeur Mathieu Laurent

06 07 13 63 83.

Mercredi de 19h10 à 20h40

Marche et randonnées

Le nez au vent

Contact 06 10 05 76 35

Randonnées à la journée ou en week end, voyages, découverte du patrimoine

Bridge Club

Tournoi tous les jeudis 14h30

salle de la Gardette.

Contact R. Chabot 04 92 79 05 73

La boule Cerestaine

Concours les jeudis et samedis de mars à octobre licence obligatoire.

De fil en aiguille

Couture et travaux d'aiguilles le lundi après-midi à 14h à la salle de la Gardette contact Anne Perlerin 06 20 91 58 69

Le Fil d'Argent

fildargent@sfr.fr - Tél. 06 81 34 48 70

Concours de belote de tarot, scrabble duplicate (sur ordinateur) travaux manuels, peintures sur verre, gym douce et une nouvelle activité : le montage et la création de films assisté par ordinateur

Association d'Histoire et d'Archéologie du grand Luberon

Fouille, conférence sorties à thèmes 06 01 59 11 64

Cereste et ses arts

Rencontre d'artistes, expos 06 70 49 91 93 - cerestesarts.oncl.fr

Utopi'arts

Toutes formes d'expression artistique, expos, théâtre pour enfants utopi-arts@hotmail.fr - Tél. 04 92 72 46 97

Cinéma la strada

Séance tous les 15 jours programme sur cinemalastrada@free.fr. contact Tél. 06 11 53 44 26

Solidarité active

CCAS



Le centre communal d'action sociale CCAS

De gauche à droite 1^{er} rang : Anne Torres, Françoise Benecchio, Ghyslaine Bressand, secrétaire, Geneviève Mazuel, Nadia Willocq. 2^e rang : Gérard Baumel, président, Isabelle Amyot vice-présidente, Michel Hameau et Yves Gillibert.

Le CCAS a été renouvelé en mai dernier. Le maire en est le président et Isabelle Amyot la vice-présidente. 3 membres sont issus du conseil municipal, Geneviève Mazuel, Michel Hameau et Yves Gillibert. 3 membres ont été désignés par le Maire. Anne Torres pour les familles (UDAF) Françoise Benecchio pour les personnes âgées et Nadia Willocq pour les personnes handicapées. Le CCAS est le bras social de la municipalité et aide les personnes en difficulté. Mais il se mobilise aussi pour mener à Cereste des actions de solidarité nationale.

OCTOBRE ROSE

Il s'agit d'une opération nationale de prévention du cancer du sein que le CCAS reprend à son compte le 9 octobre. Temps forts, collecte de vêtements, vente de brioche au marché et soirée ciné débat à Manosque.

SEMAINE BLEUE

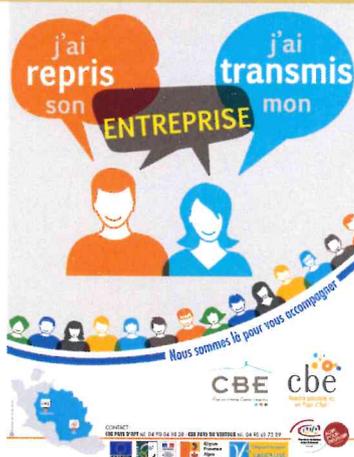
Ici il est question des personnes âgées et retraités et de leur contribution à la vie économique et culturelle du pays. Le 19 octobre le CCAS organise la marche bleue, ouverte à tous avec repas tiré du sac, goûter et spectacle

Solidarité avec les tricoteuses du fil en aiguille

Elles sont une dizaine à coudre et tricoter ensemble et à se retrouver pour le plaisir. Mais elles n'oublient pas l'entraide et la solidarité. C'est ainsi qu'elles ont commencé à réaliser des brassières, des chaussons, des petits coussins, des vestes, des couvertures qu'elles donnent à la maternité d'Apt pour les mamans démunies. Et celles-ci sont ravies et le font savoir. Au total cette année 65 ouvrages au tricot ont été réalisés. Bravo et merci à toutes ces mains solidaires qui manient les aiguilles.



Vie du territoire intercommunal



« Une saison pour reprendre, une saison pour transmettre »

Le CBE du Pays d'Apt en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse lance une action dédiée à la reprise et à la transmission d'entreprise. Les objectifs de cette action sont de proposer aux porteurs de projet une offre de service « spéciale reprise d'entreprise, de s'assurer que les entreprises locales puissent perdurer dans le temps, de maintenir l'activité, les savoir-faire et les emplois dans les zones rurales.

Pour cela le CBE du Pays d'Apt met en relation les porteurs de projets et les chefs d'entreprise souhaitant transmettre leur activité. Il les informe dans les domaines financiers, juridiques ou fiscaux utiles à la réussite de leur projet. Le CBE du Pays d'Apt accompagne les chefs d'entreprise dans l'évaluation de leur affaire et dans la préparation de la passation.

Pour toute information sur cette action contactez le CBE du Pays d'Apt au 04 90 04 88 58. Prochaines réunions d'information sur inscription au CBE du Pays d'Apt.

Pour la reprise le jeudi 9 octobre à 9h30.

Pour la transmission le lundi 24 novembre à 18h30.

Z'aptitudes

 Soirée théâtre participatif à Cereste le 1^{er} octobre à 18h30 à la salle des fêtes avec le théâtre Mandin. **Thème** : Comment se déplacer autrement. Manifestation organisée par le CBE dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité au travail.

Tourisme interco

L'office de tourisme intercommunal organise le 30 octobre les assises territoriales du tourisme à Apt. Grande réunion d'après saison ce sera une journée vouée à la réflexion et au partage d'expériences. Des personnalités extérieures comme Jacques Attali, Jean Viard y sont conviées ainsi que de nombreux offices de tourisme de l'hexagone. Conférences, débats, ateliers et inauguration des 21 bornes interactives "i-mobiles" dont une à Cereste sont aussi au programme.

Tout savoir sur l'école

Les nouveaux rythmes scolaires



Le personnel municipal affecté à l'école

La rentrée 2014 a vu 114 élèves pousser le portail de l'école et quelques changements dans l'organisation du temps scolaire. C'est le moins que l'on puisse dire. La réforme dite "Peillon" a fait couler beaucoup d'encre et a rencontré pas mal de difficultés pour sa mise en œuvre.

La municipalité et plus spécialement la commission école avec sa tête son président Stéphan Pacchiano travaille depuis de longs mois au projet éducatif et à l'application "in concreto" de ces fameux nouveaux rythmes. Le corps enseignant et les parents d'élèves ont été associés à cette démarche. Les associations cerestaines ont été approchées afin de les faire participer au projet éducatif. Cependant il n'est pas simple d'impliquer des bénévoles et la participation des associations sera sans doute progressive. La municipalité a donc recruté des animateurs qui, sous la houlette de Stéphanie Borri, auront en charge la bonne application des TAP, traduisez temps d'activités péri-éducatifs.

TAP et nouveaux horaires

C'est en 1969 que l'école a été supprimée le samedi après-midi et en 1972 que le mercredi a remplacé le jeudi. La société ne cesse d'évoluer et en un siècle de 1894 à 1989, la durée obligatoire de présence des élèves en classe a diminué d'environ un tiers. Aujourd'hui la réforme pose le principe que l'école doit s'ouvrir sur la vie et offrir des loisirs éducatifs. Mais réussir à concilier cet impératif dans le temps scolaire a impliqué beaucoup de changements dont le principal est qu'il y a école le mercredi matin. Parallèlement, 3 heures par semaine doivent être consacrées durant l'après-midi aux TAP, à charge pour les municipalités d'aménager ces fameux temps. À Cereste c'est le mardi et le vendredi que l'école s'arrête à 15h et que les activités prennent le relai. Ces TAP ne sont pas obligatoires et la municipalité a fait le choix de la gratuité pour les familles, bien que la mise en place et le fonctionnement aient un coût non négligeable. En effet il a fallu embaucher du personnel supplémentaire, dégager des locaux, investir dans du matériel.

Au niveau associatif, seul le yoga et le football ont répondu à l'appel lancé par la municipalité. Mais rien n'est figé et les activités peuvent s'enrichir progressivement. Pour l'heure voilà ce qui est proposé aux enfants en ce début d'année. Classes maternelles : danse du monde avec Johanna Lopez, yoga avec Barbara Baumel, atelier cuisine et atelier travaux manuels avec Nathalie Casez, Kevin Richand et Marie Sandretti. Du CP au CM2 ballade découverte environnementale avec Nathalie Casez et Alexandre Lebon, yoga avec Barbara Baumel ateliers cuisine et travaux manuels avec Nathalie Casez, Marie Sandretti et Kevin Richand, football avec Stéphan Pacchiano.

Périscolaire et action enfance jeunesse

Rien de changé pour la garderie du matin et du soir et pour l'aide aux devoirs qui continue avec l'apport bénévole de Jean-Marie Willocq et Etienne Pflumio. Par contre, et c'est nouveau, le centre de loisirs ouvrira ses portes le mercredi 12h à 17h pour les enfants de 4 ans jusqu'au CM2. Il faut juste prévoir un pique-nique car la cantine ne fonctionne pas le mercredi. C'est Kevin Richand qui en est chargé tout comme de l'animation de l'espace jeune. Une réunion de présentation des activités jeunesse aura d'ailleurs lieu le 26 septembre à la salle des jeunes au-dessus de la piscine et parents et ados y sont conviés. Tél. 06 84 58 76 41.

Passage en 6^e

Petit retour sur la cérémonie de remise des diplômes de fin d'études aux CM2 avec un cadeau de la municipalité remis par Stéphan Pacchiano, une belle calculatrice scientifique pour les futurs calculs au collège. Un bon goûter aussi et une photo souvenir. Pour certains les vacances n'ont pas été de tout repos avec l'incertitude sur l'inscription au collège d'Apt qui n'a été effective qu'après la rentrée.



Projet pédagogique

Apprendre dans une école créatrice, coopérative et ouverte sur son village, tel est le projet des enseignants de l'école de Cereste. Un projet innovant et expérimental qui a reçu le label du rectorat.

Ce projet qui mêle cinéma, radio et journalisme n'a aucun lien avec les TAP, si ce n'est qu'il vise à rendre les apprentissages de base plus efficaces et profitables.